



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

## COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION ET DE DISCIPLINE DECISION N° 006 FCF/CFHD/2025

(Homologation de la phase aller de la Guinness Super League saison sportive 2024/2025).

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;

Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;

Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT tenue le 10 octobre 2023 ;

Vu le Règlement de la Guinness Super League, saison sportive 2024/2025 ;

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit du mois de février, s'est tenue au siège de la Fédération Camerounaise de Football, une session de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline de la FECAFOOT, pour statuer sur la phase aller de la Guinness Super League de la saison sportive 2024/2025.

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- |                                       |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| 1. M. NKENGNI FELIX,                  | Président ;     |
| 2. M. OJONG ERET Simon,               | Vice-Président; |
| 3. M. MASSOUSSI SONGO Robert Thierry, | Rapporteur      |
| 4. Me KENYANTIO Augustin,             | Membre ;        |
| 5. Me NGADJUI SIKO Louis Nestor,      | Membre ;        |

Le quorum étant atteint, la commission a pu valablement siéger et a rendu dans cette affaire la décision dont la teneur suit :

### LA COMMISSION :

Statuant publiquement en matière d'homologation et à l'unanimité de ses membres présents ;

- Déclare close la phase aller de la Guinness Super League de la saison sportive 2024/2025 ;
- Dit que le club FC EBOLOWA est sacré champion de la phase aller de la Guinness Super League de la saison sportive 2024/2025 ;

- Homologue par conséquent ladite phase sur le mérite du classement ci-dessous :

CLASSEMENT	CLUBS	NOMBRE DES POINTS
1 <sup>er</sup>	FC EBOLOWA	31
2 <sup>eme</sup>	LEKIE FF	28
3 <sup>eme</sup>	AMAZONE FAP	23
4 <sup>eme</sup>	ITA BONG FC	16
5 <sup>eme</sup>	LOUVES MINPROFF	15
6 <sup>eme</sup>	ECLAIR FF DE SA'A	14
7 <sup>eme</sup>	VISION FOOT A. A	12
8 <sup>eme</sup>	AS AUTHENTIC FC	12
9 <sup>eme</sup>	DJA SPORT ACADEMY	12
10 <sup>eme</sup>	CAIMAN FILLES	12
11 <sup>eme</sup>	CYCLONE FC	09
12 <sup>eme</sup>	AS AWA FC	07

*Fait à Yaoundé, le 18 février 2025 ;*

LE PRESIDENT

LE VICE-PRESIDENT

LE RAPPORTEUR

NKENGNI Félix

OJONG ERET Simon

M. MASSOUSSI SONGO Robert Thierry

LES MEMBRES

Me KENYANTIO Augustin

Me NGADJUI SIKO Louis Nestor